



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

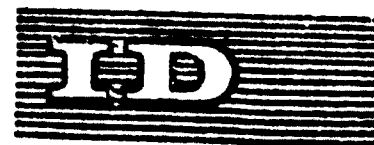
## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)



08782-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.290/7

9 mars 1979

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

---

RAPPORT SUR LA DEUXIEME REUNION DU GROUPE DE  
L'INDUSTRIE DU CUIR ET DES ARTICLES EN CUIR\*

Vienna, 5-7 février 1979

---

\* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1 - 2	4
CHAPITRE I. ORGANISATION DE LA REUNION	3 - 6	5
- Ouverture de la réunion		
- Election du Président et du Vice-Président		
- Adoption de l'ordre du jour		
CHAPITRE II. MESURES PRISES PAR LE SECRETARIAT POUR APPLIQUER LES RECOMMANDATIONS DE LA PREMIERE REUNION DU GROUPE DE L'INDUSTRIE DU CUIR	7 - 24	6
- Mesures à prendre pour rassembler et diffuser des données récentes sur l'industrie du cuir et des articles en cuir : rapport des consultants		
- Conclusions et recommandations - Programmes communs ONUDI/EAC		
- Programme d'assistance spéciale aux pays les moins avancés		
- Sources d'assistance technique offerte aux pays en développement		
- Annuaire des partenaires possibles dans les pays développés et dans les pays en développement à des accords de coentre- prise et autres accords de coopération		
- Conclusions et recommandations		
- Renforcement des centres techniques régionaux en Afrique et en Asie		
- Amélioration des normes relatives à l'environnement		
CHAPITRE III. RENFORCEMENT ET ELARGISSEMENT DE L'ETUDE MONDIALE DE L'ONUUDI	25 - 26	12
- Conclusions et recommandations		

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
CHAPITRE IV. DECLARATION DES REPRESENTANTS DES ORGANISMES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES RELATIVES A LEUR COOPERATION AVEC L'ONU DI COMME SUITE AUX RECOMMANDATIONS DE LA REUNION DE CONSULTATION	27 - 34	13
- Coordination des activités au sein du système des Nations Unies		
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)		
- Centre du commerce international CNUCED/GATT		
- Organisation internationale du travail (OIT)		
CHAPITRE V. DEUXIEME REUNION DE CONSULTATION SUR L'INDUSTRIE DU CUIR ET DES ARTICLES EN CUIR - QUESTIONS CONFIEES AU SECRETARIAT	35 - 41	15
ANNEXES		
ANNEXE I. LISTE DES PARTICIPANTS		17
ANNEXE II. DEUXIEME REUNION DU GROUPE DE L'INDUSTRIE DU CUIR ET DES ARTICLES EN CUIR - ORDRE DU JOUR		20
ANNEXE III. <u>Consultation gouvernementale ad hoc sur les cuirs et les peaux</u>		22
V. RECOMMANDATIONS ADRESSEES AU CP CONCERNANT LES ACTIVITES DU SUIVI		
ANNEXE IV. ENQUETE SUR LES PARTENAIRES POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE DU CUIR ET DES ARTICLES EN CUIR		24
ANNEXE V. RESUME DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS		26

## INTRODUCTION

1. Le Groupe de l'industrie du cuir et de articles en cuir a été créé par le Conseil du développement industriel pour superviser l'exécution des recommandations de la première Réunion de consultation sur l'industrie du cuir et des articles en cuir, qui s'est tenue à Innsbruck (Autriche) du 7 au 11 novembre 1977.
2. Le Groupe a tenu sa première réunion à Vienne du 5 au 7 juin 1978. Il a recommandé au Secrétariat d'entreprendre, pour les examiner à sa deuxième réunion, les activités consécutives suivantes :
  - a) Mesures à prendre pour rassembler et diffuser des données récentes sur l'industrie du cuir et des articles en cuir (rapports du groupe de consultants) (Réf. rapport sur la première réunion, chapitre II);
  - b) Assistance technique aux pays les moins avancés producteurs potentiels de cuir (Réf. rapport sur la première réunion, chapitre IV);
  - c) Campagne FAO/ONUFI pour améliorer l'approvisionnement en matières premières et la qualité de celles-ci (Réf. rapport sur la première réunion, chapitre V);
  - d) Répertoire des divers programmes d'assistance technique destinés aux pays en développement (Réf. rapport sur la première réunion, chapitre VI);
  - e) Annuaire des partenaires possibles dans les pays développés et en développement à des accords de coentreprise ou autres accords de coopération (Réf. rapport sur la première réunion, chapitre VII);
  - f) Amélioration des normes de protection de l'environnement (Réf. rapport sur la première réunion, chapitre IX);
  - g) Choix motivé des questions à examiner à la deuxième Réunion de consultation (Réf. rapport sur la première réunion, chapitre XI).

## CHAPITRE I. ORGANISATION DE LA REUNION

### Ouverture de la réunion

3. La deuxième Réunion du Groupe de l'industrie du cuir et des articles en cuir s'est tenue au siège de l'ONUUDI, à Vienne, du 5 au 7 février 1979. Vingt-deux participants de 14 pays et quatre organisations internationales y ont assisté (voir annexe I). Les personnes dont les noms suivent se sont joints aux participants à la première réunion du groupe, tenue du 5 au 7 juin 1978 :

- |   |   |
|---|---|
| - M. Ferdinand A. MENCIK<br>Président Directeur général<br>Bata Limited Toronto, Bata. S.A.<br>30, Avenue de l'Opéra<br>Paris 2e, France                          | - M. Rajendra K. ANAND<br>Directeur, Département du<br>développement industriel<br>Ministère de l'industrie<br>Udyog Bhavan<br>New Delhi 11 0001 (Inde) |
| - M. Guy MICHEL<br>Directeur des études<br>Fédération Nationale de l'industrie<br>de la chaussure de France (FNICF)<br>55, Avenue Kléber<br>75016 - Paris, France | - M. Ahmad SAEED<br>Directeur résident<br>Service Industries Limited<br>G.T. Road<br>Gujrat<br>Pakistan   |
| - M. Irving R. GLASS<br>Consultant de l'ONUUDI<br>Tanners' Council of America<br>411 Fifth Avenue<br>New York, N.Y. 10016, Etats-Unis                             |   |

4. La réunion a été ouverte par le Président sortant, M. Eugene L. Kilik (Etats-Unis) qui a souhaité la bienvenue aux participants.

### Election du Président et du Vice-Président

5. Les participants ont élu M. Eugenio J. Koppany (Argentine) Président du groupe et M. Ahmad Saeed (Pakistan) Vice-Président.

### Adoption de l'ordre du jour

6. L'ordre du jour a été adopté avec des modifications (voir Annexe II). Plusieurs participants ont dit que, par suite de l'augmentation du prix du cuir brut, dans le monde entier, la tendance à l'utilisation des produits synthétiques s'accroissait. D'autres participants ont estimé que le Groupe devrait inscrire cette question à son

ordre du jour. Après un échange de vues, le Groupe a recommandé que l'incidence des matières synthétiques sur le marché du cuir et le développement des protéines végétales au détriment des protéines animales figurent parmi les questions qu'examineraient la deuxième Réunion de consultation.

## CHAPITRE II

### MESURES PRISES PAR LE SECRETARIAT POUR APPLIQUER LES RECOMMANDATIONS DE LA PREMIERE REUNION DU GROUPE DE L'INDUSTRIE DU CUIR

#### Mesures à prendre pour rassembler et diffuser des données récentes sur l'industrie du cuir et des articles en cuir : rapport des consultants

7. Le Groupe a pris connaissance des conclusions de l'étude sur l'approvisionnement en matières premières, faite par les consultants que le Secrétariat avait engagés sur la demande du Groupe pour, notamment, rassembler et comparer des statistiques de base des différentes régions concernant les secteurs du cuir et des articles en cuir, et pour proposer les meilleurs moyens de rassembler l'information concernant le développement de l'industrie du cuir et des articles en cuir (compte tenu de facteurs tels que l'approvisionnement en matières premières et ses perspectives d'accroissement, les capacités présentes et futures de production de cuir et d'articles en cuir, etc.). Faute de temps, les consultants n'ont pu étudier, en plus des pays de l'OCDE, que 17 pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

8. Les rapports de leurs missions n'ayant été présentés qu'en janvier 1979, le Secrétariat n'a pas pu distribuer toute la documentation aux membres du Groupe six semaines avant la réunion.

9. Un rapport sur la première visite effectuée par un consultant de l'ONU/DI en République populaire de Chine (1-13 décembre 1978) a été soumis séparément au Groupe, qui a remercié le consultant pour les renseignements que celui-ci avait rapportés de sa mission et les possibilités de collaboration ainsi ouvertes avec la Chine.

10. Les consultants n'ont pas pu recevoir d'explications à la FAO, mais ils ont présenté leur rapport à cette organisation pour observations.

11. Dans leurs rapports, les consultants ont surtout souligné les principales difficultés que pose le rassemblement de données statistiques sûres. Cependant, les obstacles au développement de l'industrie du cuir et des articles en cuir dans chaque région ont été bien décrits et le Groupe a estimé que les consultants avaient fait oeuvre utile à cet égard. Il a tiré de ces rapports une seconde conclusion, à savoir que l'établissement de statistiques fiables et acceptables restera un objectif difficile à atteindre en raison de l'absence d'uniformité, c'est-à-dire d'un dénominateur statistique commun, et aussi parce que les statistiques rassemblées au niveau des pays proviennent de sources différentes. Le Groupe a estimé que l'utilisation d'experts internationaux et nationaux pour la collecte des données dans chaque pays permettrait d'obtenir des statistiques plus sûres et plus comparables.

12. Si certains membres du Groupe se sont déclarés satisfaits du rapport des consultants, d'autres membres ont estimé que ce rapport présentait quelques lacunes, notamment en ce qui concerne l'Afrique et les pays du C.A.T.I.

13. Le Groupe a estimé que le problème du développement de l'industrie du cuir et des articles en cuir est infiniment plus grave en Afrique que dans beaucoup d'autres régions et qu'il faut donc que le Groupe définisse un programme d'aide technique aux pays africains, et fasse rapport à la deuxième Réunion de consultation. A cet égard, le Groupe a souligné la nécessité d'aborder selon une méthode plus intégrée les problèmes auxquels se heurtent certains pays en développement dans le secteur des cuirs et peaux.

14. Le Groupe a pris note des rapports de la délégation de la FAO sur a) les résultats de la consultation gouvernementale spéciale sur les cuirs et peaux qui s'est tenue à Rome du 17 au 20 octobre 1974 et b) les activités de la FAO concernant l'accroissement de la récupération et de l'amélioration de la qualité des cuirs et peaux dans les pays en développement.

15. Au sujet de l'amélioration des renseignements statistiques et de l'approvisionnement en matières premières et de leur qualité, le Groupe a écouté avec intérêt le rapport du représentant de la FAO, qui a appelé l'attention du Groupe sur les



conclusions de la consultation gouvernementale spéciale sur les cuirs et peaux se rapportant directement à la Réunion de consultation de l'ONU/FAO sur l'industrie du cuir et des articles en cuir. Le Groupe a donc vivement engagé les deux organisations à joindre leurs efforts et en particulier à entreprendre un programme d'amélioration des cuirs et peaux dans les pays en développement.

Conclusions et recommandations - Programmes communs ONU/FAO

16. Le Groupe a adopté les conclusions et recommandations suivantes :

- a) L'ONU/FAO devraient coopérer plus étroitement au rassemblement d'informations sur les matières premières et harmoniser les statistiques existantes pour établir des projections rationnelles de la demande et de l'offre sans trop s'attacher aux techniques de projection. Les deux organisations devraient également s'efforcer d'obtenir des statistiques des pays pour lesquels elles sont incomplètes;
- b) Les prochaines statistiques devraient donner plus d'informations sur la situation de l'offre et de la demande dans l'industrie du cuir et des articles en cuir dans les pays du C.A.F.I.; les lacunes concernant l'Afrique devraient également être comblées;
- c) Les deux organisations devraient prendre ensemble des mesures nécessaires pour rassembler les statistiques de base précises qui permettent de suivre l'évolution de l'industrie des cuirs et des articles en cuir, de façon à ce que les gouvernements disposent à l'avenir des données statistiques nécessaires pour prendre les décisions concernant l'expansion de leur industrie du cuir et des articles en cuir (les recommandations finales de la Consultation gouvernementale spéciale sur les cuirs et peaux sont jointes au présent document, dans l'Annexe III);
- d) Le Groupe a reconnu que la FAO devrait continuer de servir de centre de liaison pour tous les aspects relatifs à la production et au commerce des cuirs bruts et peaux, et notamment centraliser les statistiques et les informations économiques. Les rapports des consultants ayant été mis à

la disposition de la FAO, le Groupe a prié la FAO, avec la participation active de l'ONUFI, de présenter les informations contenues dans ces rapports sous une forme compatible avec le système informatisé de la FAO;

- e) Le Groupe a prié le Secrétariat de la FAO de l'informer des efforts faits par cette organisation pour rassembler des statistiques sur une base uniforme et de recommander une méthodologie acceptable pour le rassemblement des statistiques, comme l'a demandé la Consultation gouvernementale spéciale sur les cuirs et peaux, et de l'informer aussi des progrès réalisés par l'équipe spéciale d'experts des renseignements statistiques sur les cuirs et peaux après sa création.

17. La FAO a réalisé un film sur les cuirs et peaux en Afrique dans le cadre de la campagne en vue d'améliorer l'approvisionnement en matières premières et la qualité des cuirs et peaux dans les pays en développement. Ce film est à la disposition de tous ceux qu'il peut intéresser.

18. Le Groupe a reconnu que l'écart entre la capacité de production de cuir et l'offre de matières premières s'élargissait et ne se comblerait pas de lui-même dans des conditions normales de concurrence. Il s'agit donc, somme toute, de choisir entre l'amélioration de l'approvisionnement en matières premières et la réduction volontaire de la production. Le Groupe a estimé qu'il faudrait instituer un programme global d'amélioration et d'utilisation des cuirs et peaux pour empêcher le gaspillage de matières premières rares.

#### Programme d'assistance spéciale aux pays les moins avancés

19. Le Groupe a entendu un intéressant rapport sur la situation de l'industrie du cuir et des articles en cuir dans les pays les moins avancés rédigé par M. B. Lunden, consultant de l'ONUFI, sur la base de missions effectuées en 1976 dans 10 pays africains, un pays du Proche-Orient et un pays d'Asie. M. Lunden soulignait dans son rapport que dans les pays en développement les moins avancés, les cuirs et peaux sont l'une des rares matières premières locales qui servent de base à l'industrie locale. En conséquence, il est indispensable que ces pays reçoivent des pays développés et des organisations internationales toute l'aide possible dans leurs efforts pour transformer

leur propre cuir brut en un produit de qualité, avec tout ce que cela suppose comme conséquences dans les domaines suivants : amélioration de l'offre et de la qualité des cuirs, besoins en formation de cadres et de techniciens et nécessité d'une utilisation optimale des capacités actuelles dans le secteur du cuir. M. Lunden a également signalé que les pays en développement les moins avancés n'avaient guère manifesté d'intérêt pour l'instauration de programmes de coopération entre eux au niveau régional, à cause des disparités qui existent dans leur situation. Le Groupe a fait l'éloge de cette analyse concise et concrète des problèmes des pays les moins avancés, et demandé au Secrétariat d'intensifier considérablement ses efforts d'assistance technique aux pays les moins avancés.

#### Sources d'assistance technique offerte aux pays en développement

20. Le Groupe a estimé que le document préparé sur ce point par le Secrétariat constituait un premier effort utile de rassemblement d'informations sur toutes les sources d'assistance technique offerte aux pays en développement. Il a pensé que ces renseignements pourraient être complétés par des détails sur le type d'assistance fourni.

#### Annuaire des partenaires possibles dans les pays développés et dans les pays en développement à des accords de coentreprise et autres accords de coopération

21. Le document établi par le Secrétariat sur ce sujet a été accueilli avec satisfaction par un grand nombre des membres du Groupe. Le questionnaire préparé par le Secrétariat (voir Annexe IV) a été adressé à 52 associations de fabricants et instituts de recherche sur l'industrie du cuir et des articles en cuir dans 25 pays, aux ambassades de huit pays socialistes à Vienne, aux 13 membres du Groupe de l'industrie du cuir et des articles en cuir et aux membres de la Federatie van Nederlandse Schoenfabrikanten. Vu le petit nombre des réponses, le délai primitif du 20 octobre 1978 a été reporté à la fin janvier 1979. A cette date, 68 réponses avaient été reçues. La plupart des réponses contenaient des offres de collaboration sous forme de communication de connaissances et procédés techniques de la fabrication du cuir pour tiges.

### Conclusions et recommandations

22. Le Groupe a prié le Secrétariat de l'ONU/DI de rechercher la raison pour laquelle les pays dotés des moyens et capacités techniques les plus importants n'avaient pas répondu au questionnaire. Le Groupe a recommandé d'étendre le questionnaire aux offres de collaboration de pays en développement.

### Renforcement des centres techniques régionaux en Afrique et en Asie

23. Le Groupe a examiné le rapport d'activité du Secrétariat sur ce point, et a recommandé qu'il y soit donné suite. Il a examiné la possibilité de transformer en centres régionaux les centres nationaux africains (le Leather Research Institute of Nigeria-LERI-Zaria (Nigeria) et le Centre national du cuir et de la chaussure-CNCC Tunis (Tunisie) et asiatiques (Central Leather Research Institute-CLRI, Madras (Inde) et Leather Research Institute-LRI, Djodjakarta (Indonésie)), ainsi que l'assistance internationale nécessaire à cette fin. Certains membres du Groupe se sont félicités de ce que l'ONU/DI et la FAO joignent leurs efforts pour aider le CLRI. Vu la diversité des intérêts et l'inégalité des niveaux de développement des régions, un participant d'Amérique latine a souligné que les centres régionaux devraient faire porter l'essentiel de leurs efforts sur la recherche en matière de techniques traditionnelles, alors que d'autres participants ont estimé que les secteurs prioritaires devaient être l'information économique et l'information sur les marchés, et le transfert des techniques de base, et non la recherche.

### Amélioration des normes relatives à l'environnement

24. Le Secrétariat a invité les membres du Groupe à faire des observations par écrit, faute de temps pour le faire oralement pendant la réunion, sur le document d'information intitulé "Moyens de relever les normes de protection de l'environnement dans les tanneries : évaluation et solution des problèmes d'environnement" (ID/WG.290/5).

### CHAPITRE III

#### RENFORCEMENT ET ELARGISSEMENT DE L'ETUDE MONDIALE DE L'ONUFI

25. Certaines considérations d'ordre pratique sont apparues durant les discussions et lors de l'examen des documents de l'ONUFI. On a estimé que, s'il fallait continuer de réviser et de mettre à jour les études, la FAO devrait continuer d'établir, en coopération avec l'ONUFI, des programmes pratiques dans les pays en développement afin d'améliorer l'approvisionnement en matières premières et la qualité de celles-ci. Le Groupe a souligné qu'il ne faudrait pas, pour exécuter ces programmes d'action, attendre les résultats des études et enquêtes, mais au contraire les appliquer en même temps que seront établies les études et enquêtes nécessaires.

#### Conclusions et recommandations

26. Pour ce qui est des études à entreprendre ou à modifier par le Secrétariat, les décisions suivantes ont été prises par le Groupe en vue de la troisième réunion et en préparation de la deuxième Réunion de consultation sur l'industrie du cuir et des articles en cuir prévue pour 1962.

- a) L'Etude mondiale révisée devrait aborder plus en détail la situation de l'industrie du cuir et des articles en cuir dans les pays du C.A.M., en Afrique et en Chine;
- b) Compte tenu de l'augmentation des prix mondiaux du cuir de bovin, l'Etude mondiale révisée devrait comporter une brève enquête sur les perspectives de la production de peaux de porc;
- c) Il faudrait établir des monographies, dans deux ou trois pays parmi les moins avancés, afin d'élaborer un programme global d'action pour l'amélioration des peaux brutes et peaux travaillées. Ces monographies seraient établies par la FAO, avec le soutien actif de l'ONUFI.

CHAPITRE IV

DECLARATIONS DES REPRESENTANTS DES ORGANISMES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES  
RELATIVES A LEUR COOPERATION AVEC L'ONU  
COMME SUITE AUX RECOMMANDATIONS DE LA REUNION DE CONSULTATION

Coordination des activités au sein du système des Nations Unies

27. Les représentants des organismes participants compétents du système des Nations Unies, dont les noms figurent dans la liste des participants, se sont rencontrés officiellement sur la demande du Groupe. Ils ont noté qu'il fallait éviter tout chevauchement dans le secteur des cuirs et peaux et des articles en cuir. C'est pourquoi ils ont recommandé la création d'un comité permanent où seraient représentés les organismes intéressés du système afin de coordonner sur le plan technique les activités en cours et prévues dans ce secteur.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

28. Le représentant de la CNUCED a présenté un rapport sur le commerce national des cuirs et peaux, des articles en cuir et des chaussures, orienté avant tout sur les questions de politique commerciale se posant dans ce secteur. Il a abordé les questions de la structure des tarifs douaniers, de la progressivité de ces tarifs selon les niveaux de traitement, des barrières douanières, des négociations commerciales bilatérales et du protectionnisme de plus en plus strict appliqué dans le domaine du cuir, des articles en cuir et de la chaussure. Il a souligné notamment l'importance des barrières non tarifaires dans ce secteur et proposé que soient recueillies des données sur ces barrières, dans la mesure où l'on dispose de renseignements sur les tarifs douaniers. Il a appelé l'attention du Groupe sur les dangers du protectionnisme grandissant et sur le caractère sélectif des nouvelles mesures protectionnistes. En outre, il a noté que les mesures protectionnistes ne permettaient pas de résoudre véritablement les problèmes fondamentaux d'une industrie protégée et ne faisaient qu'empêcher de trouver des solutions durables en temps voulu.

29. Compte tenu des considérations ci-dessus, le représentant de la CNUCED a recommandé que les aspects commerciaux de l'industrie des cuirs et peaux, des articles en cuir et de la chaussure soient l'un des principaux sujets qui seront examinés lors de la prochaine réunion du Groupe ainsi que lors de la deuxième Réunion de consultation.

Centre du commerce international CNUCED/GATT

30. Le Groupe a suivi avec un grand intérêt la déclaration du représentant du CCI relative aux problèmes de commercialisation auquel se heurtent le plus souvent les exportateurs de cuirs et d'articles en cuir des pays en développement, ainsi qu'à certaines des solutions possibles envisagées. Le Groupe a pris également note du travail accompli par le CCI dans le domaine de la commercialisation des exportations de cuir et d'articles en cuir, ainsi que de l'assistance que peut fournir le CCI pour aider les pays en développement qui en font la demande dans leurs efforts de promotion des exportations de ce secteur.

31. Le Groupe a également été brièvement informé des principales conclusions de l'étude du CCI, rattachée à l'Etude mondiale de l'ONUDI, relative à la commercialisation des exportations et à la distribution du cuir et des articles en cuir. Cette étude a été établie par le CCI sur la demande de l'ONUDI.

32. Enfin, le représentant du CCI a rappelé que son organisation continuait d'appuyer sans réserve, dans son domaine de compétence, les efforts de développement de l'industrie des cuirs et peaux et des articles en cuir dans les pays en développement.

Organisation internationale du Travail (OIT)

33. Le représentant de l'OIT a appelé l'attention du Groupe sur deux importants projets de recherche en cours d'établissement à l'OIT en vue de la Réunion technique tripartite pour l'industrie du cuir et de la chaussure qui aura lieu à Genève du 4 au 13 décembre 1979. Le premier projet vise à étudier les incidences de l'évolution des techniques sur les conditions de travail, les horaires et l'organisation du travail dans les grandes et petites entreprises. Le second projet, qui reflète l'intérêt traditionnel de l'OIT pour les questions sociales, est intitulé "Les incidences des choix technologiques et de l'évolution des techniques sur les échanges dans les industries du cuir et de la chaussure". Il s'agira d'une étude des diverses techniques de tannage du cuir et de fabrication de chaussures, ainsi que des incidences sur l'emploi des diverses techniques dans les pays en développement. Une étude connexe est en cours d'établissement sur la structure des échanges et les possibilités de répartition internationale du travail dans la production de chaussures. Enfin, l'OIT établit actuellement une analyse des politiques gouvernementales pour l'industrie de la chaussure, notamment dans les pays en développement; cela parce que, de plus

- en plus, les gouvernements doivent tenir compte des incidences sur l'emploi des importations de chaussures, notamment dans les pays d'Europe, ainsi que des mesures visant à ajuster l'industrie à l'évolution de la structure des échanges.

34. Le Groupe a accueilli avec satisfaction la proposition du représentant de l'OIT, au terme de laquelle les deux rapports techniques présentant les résultats des projets de recherche mentionnés ci-dessus seraient distribués aux membres du Groupe dès après leur publication (vers octobre 1979).

#### CHAPITRE V

#### DUUXIEME REUNION DE CONSULTATION SUR L'INDUSTRIE DU CUIR ET DES ARTICLES EN CUIR QUESTIONS CONFIEES AU SECRETARIAT

35. Le Groupe a examiné les questions présentées par le Secrétariat dans le document ID/WG.290/3.

36. Bien que l'intérêt de chaque question n'ait pas, en soi, été mis en doute, certains participants ont évoqué la menace du protectionnisme, arme politique et économique dangereuse pour toutes les parties; on a également noté que des mesures protectionnistes avaient été prises durant les débuts de l'industrialisation des pays développés. Lorsqu'ils ont examiné ces questions, les participants des pays développés et des pays en développement ont envisagé les voies ouvertes aux différents pays : faudrait-il donner la priorité à la production de cuir fini, à forte intensité de capital, ou à l'industrie des articles en cuir, à forte intensité de main-d'oeuvre ? Le Groupe a conclu qu'une réunion ultérieure devrait être consacrée à un examen détaillé de ces options.

37. Après avoir étudié les questions présentées, le Groupe a décidé de recommander qu'une deuxième réunion de consultation soit organisée durant le dernier trimestre de 1980, et a estimé que des préparatifs techniques suffisants avaient été entrepris pour justifier la soumission d'une telle recommandation au Conseil du développement industriel.



38. Il a été déterminé que les questions suivantes (d'autres questions pourront être recommandées lors de réunions futures du Groupe) devraient être abordées durant la deuxième Réunion de consultation :

- i) Mesures visant à améliorer l'approvisionnement en matières premières et la qualité de celles-ci;
- ii) Perspectives et problèmes, dans les pays en développement, de la commercialisation et de la production dans les industries d'aval fabricatrices d'articles en cuir et mesures de coopération envisageables entre pays en développement et pays développés.

39. Le Groupe a demandé instamment que le Secrétariat dispose de délais suffisants pour préparer de manière appropriée l'examen de ces deux questions. Le Secrétariat soumettra au Groupe, à sa troisième réunion, des documents de base et analyses détaillés.

40. Le Groupe est convenu que la troisième réunion aurait lieu à Vienne du 12 au 14 novembre 1979. Le projet d'ordre du jour suivant a été approuvé :

- a) Rapport sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des recommandations du Groupe (voir § 38, page 20 du rapport sur la première réunion du Groupe);
- b) Mesures restrictives dans le domaine du commerce et dans des domaines connexes et moyens d'y remédier par la coopération internationale;
- c) Produits d'aval, y compris les produits en cuir synthétique.

41. Faute de temps, le Groupe est convenu d'ajourner l'examen du point 7 de l'ordre du jour intitulé "Questions diverses".

ANNEXE I

Liste des participants

- M. Rajendra Kumar ANAND  
Directeur, Ministère de l'industrie  
Département du développement industriel  
Udyog Bhavan  
New Delhi 110001, Inde
- M. Irving R. GLASS  
Consultant, Tanners' Council  
417 Fifth Avenue  
New York, N.Y. 10016, Etats-Unis d'Amérique
- M. Pertti HELLETTIAA  
Président de l'Association des industries du cuir finlandaises  
Trititala Group  
28, V. Ulvila, Finlande
- M. Ricardo P. HERMOSO  
Président de l'Association des tanneurs des Philippines  
Hermoso Hermanos, Incorporada  
440 P. Gomez Street  
Manila, Philippines
- M. Eugene L. KILLIP  
Président, du Tanners' Council of America  
Tanners' Council of America  
411 Fifth Avenue  
New York, N.Y. 10016, Etats-Unis d'Amérique
- M. Otto Franz KLÖTZER  
Directeur général  
Carl Freudenberg  
D-6940 Weinheim, République fédérale d'Allemagne
- M. Eugenio Juan KOPPANY  
Administrateur délégué, Compania Industrial del Cuero S.A. (CIDEC)  
Avda Vergara 1850  
1700 Moron, Buenos Aires, Argentine
- M. Branislav MALATA  
Directeur du Département des relations étrangères  
Ministère de l'industrie  
Na Porici Str.  
Prague, Tchécoslovaquie

M. Ferdinand A. MENCIK  
Président directeur général  
Bata Limited Toronto, Bata S.A.  
30, avenue de l'Opéra  
Paris 2e, France

M. Guy MICHEL  
Directeur des études  
Fédération Nationale de l'Industrie de la  
Chaussure de France (FNICF)  
55, avenue Kléber  
75016 - Paris, France

M. Felician Sosthenes MUJUNI  
Directeur des industries  
Ministère de l'industrie  
Boite Postale 9503  
Dar es-Salam, République-Unie de Tanzanie

M. Saïd NAJI  
Président directeur général  
Centre National du cuir et de la chaussure (CNOC)  
Ministère de l'économie nationale  
6, rue Djebel Mansour  
Tunis, Tunisie

M. Guy G. REAKS  
Secrétaire, International Council of Tanners  
Directeur British Leather Federation  
9 St. Thomas Street  
Londres SE1, Royaume-Uni

M. Günter REICH  
Directeur, Institut de recherche sur la technologie  
du cuir et des cuirs artificiels  
Thälmannring 1  
92 Freiberg, République démocratique allemande

M. Ahmad SAIED  
Directeur résident  
Service Industries Limited  
G.T. Road  
Gujrat, Pakistan

M. Roberto Luiz SIEDLER  
Président du Centre technique du cuir et des articles en cuir  
Directeur de la Adams S.A.  
Rua Júlio de Castilhos 517  
Novo Hamburgo, Brésil

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT (CNUCED)

M. Byong Che CHON  
Economiste  
Section de l'analyse quantitative des échanges actuels  
Division des articles manufacturés  
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement  
Palais des Nations  
CH-1211 - Genève 10, Suisse

CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL CNUCED/GATT

M. José-Luis ALBALADO  
Spécialiste du développement des marchés  
Centre du commerce international CNUCED/GATT  
Palais des Nations  
CH-1211 - Genève 10, Suisse

M. Paavo LINDBLÖM  
Spécialiste hors classe du développement des marchés  
Centre du commerce international CNUCED/GATT  
Palais des Nations  
CH-1211 - Genève 10, Suisse

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)

M. S.K. BARAT  
Spécialiste des industries agricoles  
(Spécialiste des cuirs et peaux et des sous-produits animaux)  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)  
Via delle Terme di Caracalla  
00100 Rome, Italie

M. Werner LANDE  
Spécialiste des produits de base  
Division des produits et du commerce international  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)  
Via delle Terme di Caracalla  
Rome 00100, Italie

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

M. Christopher BARON  
Economiste hors classe, attaché de recherche  
Programme mondial de l'emploi  
Bureau international du Travail, BIT  
CH-1211 - Genève 22, Suisse

ANNEXE II

Deuxième Réunion du Groupe de l'industrie du cuir  
et des articles en cuir

Vienne, 5-7 février 1979

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session par le Président sortant, M. E. Kilik
2. Election du nouveau Président et du Bureau
3. Adoption du rapport de la première Réunion du Groupe
4. Adoption de l'ordre du jour provisoire
5. Communication du Secrétariat sur les suites données aux recommandations de la première Réunion du Groupe :
  - i) Préparation de la deuxième Etude mondiale sur l'industrie du cuir et des articles en cuir;
  - ii) Rapport succinct sur les constatations d'un groupe de consultants sur les ressources mondiales en matières premières et sur la qualité de ces ressources;
  - iii) Programme spécial d'assistance aux pays les moins avancés;
  - iv) Ressources en matières premières et qualité de ces ressources;
    - a) Lancement de la campagne pour augmenter et améliorer les ressources en matières premières, en coopération avec la FAO
    - b) Consultation gouvernementale spéciale sur les cuirs et peaux, Rome 17-20 octobre 1978 et mesures consécutives à cette réunion
    - c) Activités en cours ou déjà prévues pour augmenter et améliorer les ressources en matières premières (voir le § 5 (IV) a) ci-dessus)
  - v) Sources diverses d'assistance technique à l'intention des pays en développement;

- vi) Catalogue de partenaires éventuels des pays développés et des pays en développement pour les accords de coentreprise;
  - vii) Renforcement des centres techniques régionaux en Afrique et en Asie;
  - viii) Amélioration des normes en matière d'environnement;
6. Documents d'information sur les questions à soumettre à la deuxième Réunion de consultation :
- i) Ressources en matières premières et qualité de ces ressources;
  - ii) Création d'industries d'aval dans le secteur des articles en cuir dans les pays en développement et division internationale actuelle du travail;
  - iii) Problèmes et perspectives du commerce international des cuirs, bruts et traités, des peaux et des articles en cuir : déclarations a) de la CNUCED et b) du CCI;
  - iv) Proposition de programme d'assistance technique à long terme dans les pays en développement, organisé conjointement par l'ONUDI, la FAO, et d'autres organismes internationaux spécialisés dans les cuirs, les peaux et l'industrie du cuir.
7. Questions diverses : utilisation des terres : élevage ou agriculture.
8. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la troisième Réunion du Groupe.
9. Adoption du projet de rapport.

ANNEXE III

Consultation gouvernementale ad hoc sur les cuirs et les peaux

V. RECOMMANDATIONS ADRESSÉES AU CP CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE SUIVI

34. La Consultation a examiné diverses options pour le suivi de ses activités qu'elle pourrait recommander au Comité des produits (CP), comme suggéré dans le document CCP : HS 7/5. Elle est convenue que les problèmes économiques, statistiques et techniques qui se posent sur le marché des cuirs et peaux sont très complexes et qu'il n'a été possible ni de cerner suffisamment chacun d'entre eux, ni d'en évaluer pleinement les effets sur le marché. En conséquence, la Consultation a estimé prématuré d'examiner s'il serait utile de créer un groupe intergouvernemental des cuirs et peaux.

35. La Consultation a néanmoins estimé que les graves répercussions de certains problèmes sur l'économie des cuirs, peaux et cuirs ouvrés tant des pays en développement que des pays développés imposent la poursuite des échanges de vues à une époque appropriée. En particulier, les délégués sont unanimement convenus que la première disposition à prendre pour favoriser une meilleure compréhension de ces problèmes serait l'examen au niveau international des lacunes observées dans les statistiques de base et l'information économique. C'est dans cet esprit que la Consultation est convenue de recommander l'établissement d'un groupe de travail ad hoc d'experts de l'information statistique sur les cuirs et peaux pour seconder le Secrétariat dans ses efforts en vue de résoudre certains des problèmes statistiques identifiés par la Consultation. Il lui incomberait d'améliorer les bases et définir le cadre de nouvelles consultations au cas où celles-ci seraient requises pour définir plus clairement les problèmes rencontrés sur le marché, pour permettre une meilleure compréhension des facteurs qui régissent l'économie des cuirs et peaux et pour faciliter la conclusion de plus nombreux accords de fond à un stade ultérieur. Elle a suggéré qu'à cette fin le Secrétariat devrait faire rapport à ce groupe de travail sur les progrès accomplis dans les quatre domaines de travail dont la Consultation l'a prié de se charger au paragraphe 15 du présent rapport, et obtenir du groupe des directives sur ce qu'il faudrait faire ensuite.

36. Tous les délégués ont indiqué que leurs gouvernements et organisations sont prêts à coopérer aux efforts entrepris par le Secrétariat FAO pour venir à bout des problèmes d'information statistique qui s'opposent à l'établissement d'une base plus rationnelle pour l'analyse du marché et les décisions en matière de planification.

37. La Consultation est en outre convenue que, lorsque les résultats du travail statistique du Groupe de travail ad hoc seront jugés suffisamment avancés, le Secrétariat devra voir s'il serait utile de proposer au CP qu'une deuxième consultation ad hoc sur les cuirs et peaux soit organisée. Le mandat de cette deuxième consultation et les questions qu'elle devrait examiner devraient être analogues à ceux de la première, modifiés comme il convient par de nouveaux facteurs à prendre éventuellement en considération.

38. La Consultation est convenue que les diverses propositions faites ci-dessus devraient être minutieusement examinées par les Etats Membres en vue de la prise d'une décision finale à la prochaine session du CP. Elle a noté que, pour ce faire, le CP tiendrait compte des ressources disponibles et des priorités qui seront fixées dans le Programme de travail et budget de l'Organisation pour 1980-81.



ANNEXE IV

ENQUETE SUR LES PARTENAIRES POSSIBLES POUR  
L'INDUSTRIE DU CUIR ET DES ARTICLES EN CUIR

Vous êtes priés de retourner le  
présent questionnaire à la

SECTION ONG  
ONU/1, P.O. Box 707  
A-1011 Vienne (Autriche)

PRIERE D'ECRIRE EN CARACTERES D'IMPRIMERIE  
(une lettre par case)

NOM

TITRE OU POSTE

ORGANISATION

RUE ET NUMERO (ou B.P.)

VILLE/AGGLOMERATION/ETAT/PROVINCE/DISTRICT

PAYS

NUMERO DE TELEPHONE

NUMERO DE TELEX ET DE REPONDEUR

ADRESSE TELEGRAPHIQUE

ESPACES RESERVEES A L'ADMINISTRATION

S/A

CODE DISP.

PAYS

VILLE

NOUS SOMES INTERESSES PAR LES FORMULES DE NOS PRINCIPAUX DOMAINES DE COMPETENCE SONT COLLABORATION SUIVANTES :

Participation & des coentreprises  
Prise en charge de la commercialisation  
Communication de savoir-faire (techniques de fabrication)  
Prestation de services (stylistes et conseillers de mode)  
Sous-traitance  
Delivrance de licences pour des brevets nous appartenant  
Gérance d'entreprises de fabrication  
Investissement dans des entreprises existantes  
Investissement dans des entreprises nouvelles  
Réalisation d'études de faisabilité  
Vente d'équipements

La production de cuirs pour empeignes de chaussures  
La production de cuir à semelles tanné ou végétal  
La production de cuir pour vêtements  
La fabrication de chaussures pour hommes  
La fabrication de chaussures pour femmes  
La fabrication de chaussures pour enfants  
La fabrication de bagages  
La fabrication de vêtements de cuir  
La fabrication de sacs à main, de ceintures, etc.

INFORMATIONS FACULTATIVES

Capital versé de notre entreprise :

\$US \_\_\_\_\_

L'an dernier (1979) nos ventes se sont établies \$US \_\_\_\_\_

Nous employons \_\_\_\_\_ salariés dans \_\_\_\_\_ établissement(s)

Prière d'utiliser cette case pour toute autre information dont vous estimeriez qu'elle est pertinente :

ANNEXE V

RESUME DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

1. Ressources en matières premières et amélioration de leur qualité

a) La FAO et l'ONUFI devraient entreprendre des programmes conjoints dans les secteurs suivants :

i) Compilation de données sur les matières premières en vue d'harmoniser les statistiques existantes, notamment pour ce qui est de l'industrie du cuir et des articles en cuir dans les pays du COMECON et dans certains pays d'Afrique (pour lesquels on ne dispose pas de données); les données ainsi rassemblées devraient être utilisables par les responsables publics de la prise de décisions;

ii) La FAO, avec la participation de l'ONUFI, devrait s'efforcer d'adapter les données et informations figurant dans les rapports des Consultants de haut niveau au système informatisé de données de la FAO.

2. Programme spécial d'assistance aux pays les moins avancés

L'ONUFI devrait considérablement intensifier son assistance technique aux pays les moins avancés.

3. Catalogue des partenaires éventuels

L'ONUFI devrait :

a) Déterminer les raisons pour lesquelles les pays les plus avancés n'ont pas répondu aux offres qui leur ont été faites;

b) Reformuler le questionnaire pour y faire figurer les offres de collaboration des pays en développement.

4. Elargissement de la portée de l'Etude mondiale

a) La nouvelle version de l'Etude mondiale devrait examiner et analyser :

i) La situation de l'industrie du cuir et des articles en cuir dans les pays du COMECON, en Afrique et en Chine;

ii) Les perspectives de production de peau de porc

b) Préparation d'études de cas intégrées pour deux ou trois des pays les moins avancés, dans le cadre d'un programme global d'amélioration des cuirs et peaux.

5. Coordination des activités du système des Nations Unies concernant l'industrie du cuir et des articles en cuir

Il conviendrait de créer un comité permanent pour coordonner, d'un point de vue technique, les activités en cours et les activités prévues.

6. Elaboration des questions à soumettre à la deuxième Réunion de consultation sur l'industrie du cuir et des articles en cuir

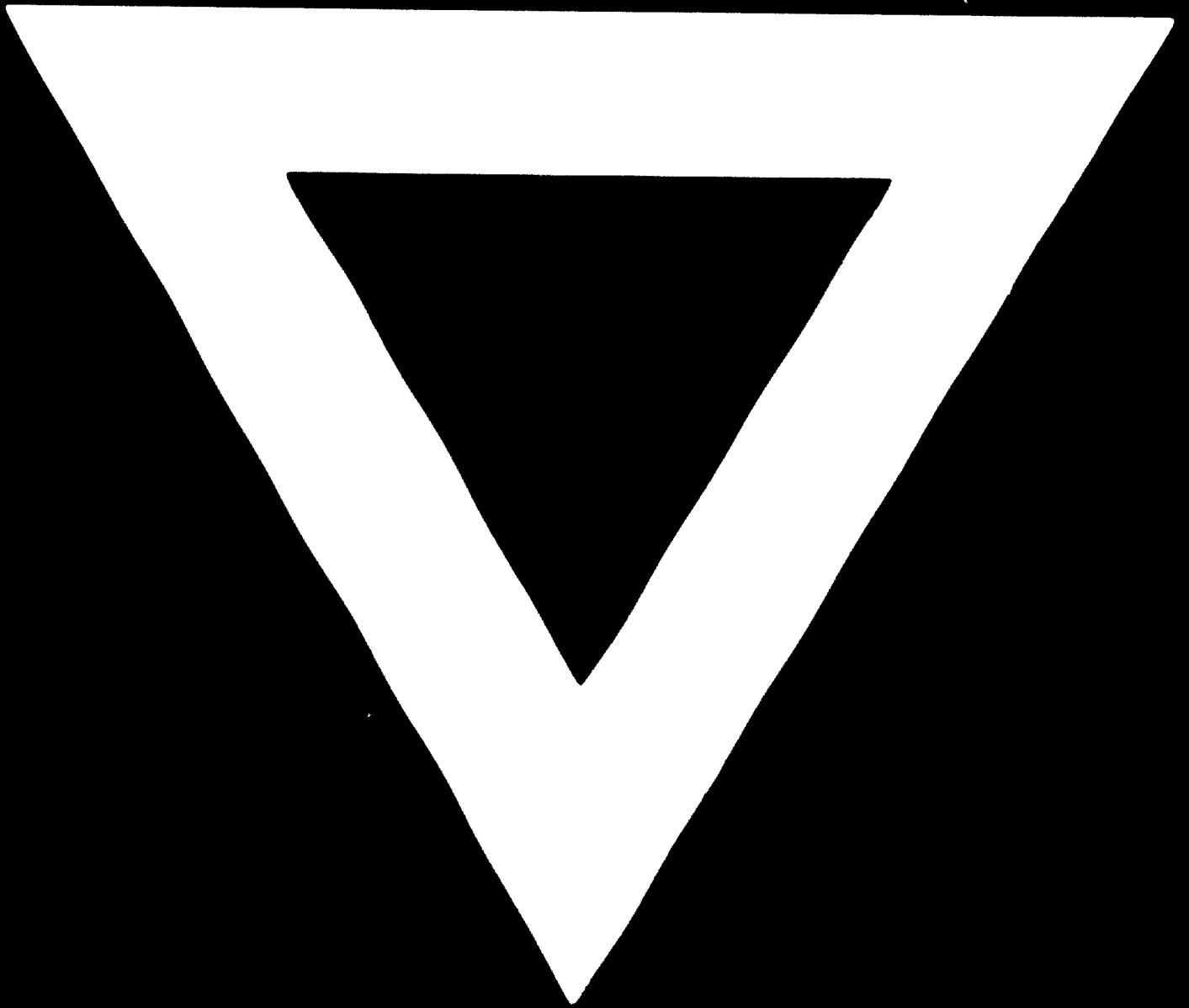
i) Mesures destinées à augmenter et améliorer les ressources en matières premières

ii) Perspectives et problèmes des pays en développement en ce qui concerne la commercialisation et la production d'articles finis en cuir et mesures de coopération qui pourraient être envisagées entre pays en développement et pays en développés.

-----



**B - 87**



**80.02.06**